



# Conseil communal de Hautemorges

## Rapport de la commission Accueil des Enfants « Préavis 08-2026 - Garderie de Chaniaz »

---

### Introduction

Mesdames, Messieurs les municipaux et conseillers communaux,

La commission « Accueil des enfants », composée de Madame Laetitia Trottet, ainsi que de Messieurs Dominique Kohli, Alain Lattafi et Guy Decollogny, Madame Kirsten Halleux excusée, s'est réunie le 16 avril 2026 en présence de Madame la Syndique Marie Christine Gilliéron et du municipal en charge, Monsieur François Delay. Ainsi que le 23 avril 2026 (Présents Laetitia Trottet, Guy Decollogny et une partie de la COFIN) pour une visite d'un bâtiment à Romanel-sur-Lausanne ressemblant au projet du futur bâtiment de Chaniaz en présence de Monsieur Stéphane Grandgirard (Architecte chez EMIXI), Madame la Syndique Marie Christine Gilliéron et du municipal en charge, Monsieur François Delay.

Lors de ces séances, nous avons pu obtenir de plus amples informations et réponses à nos interrogations.

### 1. Un besoin avéré et urgent

Le Réseau Coccinelle fait face à une pression croissante sur les places préscolaires. En date du 6 mars 2026, 108 enfants figurent sur la liste d'attente de l'AJEMA. En ajoutant Pampigny, Sévery et Cottens, le total grimpe à 127 enfants », la situation devient structurellement insatisfaisante.

Par ailleurs, selon les représentants de la Municipalité, les études démographiques à disposition démontrent que les besoins vont perdurer sur le long terme.

### 2. Un site de Chaniaz idéalement placé sur les axes Nord-Sud et Ouest-Est

Le site se situe à proximité directe des principaux axes de circulation menant aux pôles économiques. Ces deux transversales reliant le Jura au Léman drainent le trafic vers Morges. L'espace disponible devant la future structure permet une dépose et reprise des enfants en toute facilité.

Il s'agit d'une parcelle communale actuellement classée en zone d'utilité publique. Si aucun projet n'y est réalisé, elle perdra cette affectation et retournera en zone agricole, ce qui ferait disparaître définitivement toute possibilité d'y construire une infrastructure publique.

Ces avantages compensent le fait que le site soit excentré et moyennement compatible avec la mobilité douce. Enfin, aucune alternative facilement exploitable n'a été identifiée par la Municipalité.

### 3. Un bâtiment durable, rationnel et évolutif

La municipalité a étudié 3 solutions (Portakabin, structure bois variante ERNE et EMIXI).

Le projet retenu privilégie une construction modulaire en bois, préfabriquée, rapide à monter et pensée pour une surélévation future. La structure porteuse en bois est dimensionnée pour offrir la possibilité d'une surélévation et/ou d'une extension future. »

Pour l'essentiel – y compris les prestations d'architecture et d'ingénierie –, les mandats seront attribués selon une procédure simplifiée de gré à gré ou de gré à gré comparatif. » Seuls les lots bois nécessitent une procédure ouverte.

#### 4. Dimensionnement et nombre de place disponible

La stratégie de démarrer avec un accueil de 27 places et pas directement de 54 places reposent sur les aspects suivants :

- Répondre à l'exigence du futur réseau coccinelle, afin d'étoffer l'offre de place préscolaire pour les communes du haut du réseau et de garantir un nombre de place en suffisance.
- Ne pas réduire drastiquement le travail des AMF très présentes dans notre secteur.
- Permettre une adaptation future des places par rapport à la demande.
- Une construction rapide du bâtiment.

Les représentants de la Municipalité ont également expliqué que le nombre d'enfants sur la liste d'attente ne correspond pas forcément à une place dans la structure puisque les enfants ne la fréquentent pas forcément tous les jours.

#### 5. Coût

Le coût de l'investissement par place d'accueil est relativement élevé (soit plus de CHF 100'000). Le coût par place devrait baisser si la structure devait être agrandie.

#### 6. Conclusion

La Commission appuie ce projet, même si quelques éléments restent à préciser, en particulier le prix de la location à convenir avec le réseau Coccinelle. Elle estime en effet que la structure est nécessaire, idéalement implantée, évolutive et administrativement optimisée.

La commission vous propose unanimement d'accepter le préavis 08-2026, soit :

- d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 2'800'000.- pour la construction d'une nouvelle garderie à Chaniaz ;
- de financer ce montant par la trésorerie courante ou par un emprunt aux meilleures conditions.

Hautemorges, le 28 avril 2026

Guy Decollogny  
(Président-Rapporteur)

Laetitia Trottet  
(Membre)